Domaine Santé **Filière Soins infirmiers**

Intégration 6

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3904.F.14 **Degré d'études** : ☒ Bachelor ☐ Master
Année académique : 2014-2015 **Année d'études** : ☐ 1ère ☐ 2ème ☒ 3ème **Crédits ECTS** : 5

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module optionnel
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : ☒ Module principal Core course ☐ Module lié au module principal Related course ☐ Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☐ Semestre d'automne ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Temps de cours : 67,5 **Temps de travail personnel encadré** : 22 **Temps de travail personnel individuel** : 60.5

2. Prérequis

☒ Avoir validé les modules des semestres 1 et 2 ☐ Avoir suivi le/les modules ☐ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins.* Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

☒ Rôle d'expert ☒ Rôle de manager ☒ Rôle d'apprenant et de formateur
☒ Rôle de communicateur ☒ Rôle de promoteur de la santé ☒ Rôle de professionnel
☒ Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers.* Delémont : HES-SO.)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriées.
- A2 : Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle la mise en œuvre de la continuité des soins de qualité dans l'intérêt du-de la patient-e et de ses proches.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau des preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation pratique.
- B1 : Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- B2 : Participer, dans l'équipe intraprofessionnelle ou interprofessionnelle, au développement d'une compréhension partagée des situations de soins et participer, si nécessaire, à la gestion des conflits.
- B3 : Assurer la traçabilité de la démarche de soins par toutes les données pertinentes pour la continuité des soins en prenant en considération des dimensions légales des transmissions écrites.
- B4 : Communiquer avec les patient-e-s, les proches et les professionnel-le-s et partager son savoir et son expérience avec ses pairs.
- C1 : S'engager, dans une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle, à défendre des soins individualisés optimaux.
- C2 : Assumer la responsabilité des soins et coordonner, accompagner, soutenir et diriger d'autres membres de l'équipe de soins.
- C3 : Participer à la prise de décision au sein des groupes intraprofessionnelle ou interprofessionnels en y défendant l'éthique professionnelle.
- C4 : Mettre ses compétences professionnelles à disposition des acteurs et actrices du système de santé, des patient-e-s et de leurs proches.
- D1 : Mettre en œuvre les projets de soins de manière efficace dans le cadre des conditions générales institutionnelles et légales.

- D2 : Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation des normes de qualité des soins basés sur les connaissances scientifiques et identifier les besoins en matière d'innovation.
- D3 : Utiliser de manière efficiente et critique les technologies de l'information.
- D4 : Développer son leadership et prendre une part active dans le développement de sa carrière professionnelle.
- E1 :S'engager en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutenir les intérêts des patient-e-s et de leurs proches.
- E2 : Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, par les individus et les groupes et participer activement à leur mise en œuvre.
- E3 : Encourager les patient-e-s et leurs proches à utiliser, de manière différenciée et individuelle, les moyens disponibles pour surmonter la maladie ou la prévenir, dans le souci d'assurer la meilleur qualité de vie possible.
- E4 : Participer au développement des approches de promotion de la santé et de prévention de la maladie.
- F2 : Identifier des problématiques relatives à la pratique des soins propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive.
- G1: Démontrer une attitude respectueuse de l'éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société.
- G2 : Représenter sa profession et s'impliquer dans son développement.
- G3 : Contribuer à la qualité de vie des personnes et de la société.
- G4 : S'engager pour le maintien de sa propre santé et celle de ses pairs.

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiants de :

- Développer une vision méta sur les fonctionnements et organisations hospitaliers et communautaires appropriée au niveau de bachelor 3.
- Identifier et faire des liens entre les différents services du réseau de soins Genevois.
- Analyser les relations pluri professionnelles dans le cadre de la prise en soins des personnes malades en milieu hospitalier et à domicile.
- Perfectionner la capacité d'analyse et de réflexion en lien avec des prises en soins complexes au travers d'un ancrage disciplinaire en soins infirmiers.
- Perfectionner les compétences en lien avec les rôles de communicateur, d'expert, de collaborateur, de manager, de promoteur de la santé, d'apprenant, de formateur et de professionnel au travers d'une situation complexe.
- Améliorer la capacité à résoudre des problèmes complexes tirés de la vie réelle.
- Apprendre à travailler efficacement en équipe.
- Favoriser les transferts et l'intégration des connaissances.
- Rendre opérationnelles des connaissances.
- Développer des stratégies de recherche documentaires efficaces.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Les règles et l'organisation du travail en équipe.
- Situation complexe :
  - Physiopathologie, traitement, soins infirmiers (situation autour de la prise en charge d'une personne âgée avec maladie de Parkinson, troubles cognitifs, antécédents cardiaques, fracture de la hanche et entourage vulnérable).
  - Analyse de l'impact pluridimensionnel des prises en soins d'une situation complexe (aspect médical, aspect social, aspect psychologique, aspect environnemental).

- Le parcours de soins :
  - Fonctionnement et organisation des soins hospitaliers. Identification et analyse durant tout le parcours de soins des rôles et implications des équipes pluridisciplinaires (quelles interventions et intervenants, quand, comment et pourquoi ?).
  - Fonctionnement et organisation des soins à domicile : Présentation des pratiques professionnelles domiciliaires liens existants entre le milieu hospitalier et les soins à domicile.
  - Le réseau genevois existant afin de maintenir les personnes âgées et les personnes handicapées à domicile.

- La collaboration :
  - Planification des soins en lien avec une prise en soins de plusieurs patients.
  - Transmission des soins de plusieurs patients correspondant à une charge d'activité d'un-e infirmier-ère nouvellement diplômé-e.
  - Collaboration au travers du rôle de formateur

- Le positionnement professionnel :
  - L'ancrage infirmier dans la prise en soins d'une situation complexe

Formes d'enseignement et d'apprentissage
Cours magistraux, séminaires, apprentissage par résolution de problème, vignettes cliniques, simulation, présentation orale.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif, qui vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur une évaluation écrite individuelle en salle (A) et trois stations d' ECOS (Examens Cliniques par Objectifs Structurés) en individuel (B). Ils auront lieu le 6 et le 7 juillet 2015 (semaine 28). Votre jour et temps de passage ainsi que les consignes vous seront transmis par la responsable de module.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur deux conditions :

- l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E attribuée sur la base du calcul d'une note à partir du total des points obtenus aux points (A) et (B).
- l'obtention minimale obligatoire de la note ECTS E à une des trois stations (station évaluant le rôle de formateur et d'expert).

Toute absence ou retard à l'évaluation entraîne la notation ECTS F.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation
☒ Remédiation possible en cas de note FX au module ☐ Pas de remédiation

La remédiation repose sur un oral individuel qui aura lieu en semaine 36. La remédiation concernera seulement les stations qui n'auront pas été validées. Votre jour et temps de passage ainsi que les consignes vous seront transmis par la responsable de module.
La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.
En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition
Lorsqu'un étudiant échoue ce seul module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat d'aménagement d'études et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et la responsable locale de filière.

Lors de la répétition, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle Cyberlearn et d'un tutorat d'un enseignant, proposé sous forme de séance de simulation. Le tutorat aura lieu lors de la semaine 50.

L'examen de répétition se présente sous la forme d'Examens Cliniques par Objectifs Structurés (ECOS). Il aura lieu lors de la semaine 51.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

En cas d'échec de plus d'un module par année, se référer au Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO en vigueur.

7. Bibliographie principale

Abo, A.-M. (Éd.). (2003). *Orthopédie, traumatologie: D.E. infirmier*. Paris: ESTEM.

Czernecki, V., Bonnet, A.-M., & Hergueta, T. (2013). *La maladie de Parkinson?: au-delà des troubles moteurs*. Montrouge; Esher: John Libbey Eurotext.

Alligood, M-R. & Marriner Tomey, A. (2010). *Nursing theorists and their work* (7th ed.). Maryland Heights : Mosby Elsevier.

Alligood, M-R. & Marriner Tomey, A. (2010). *Nursing theory : utilization & application* (4th ed.). Maryland Heights : Elsevier.

Haute Autorité de Santé. (2012). *Guide du parcours de soins. Maladie de Parkinson.* Accès http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2012-04/guide_parcours_de_soins_parkinson.pdf

Dadrion, M. (2011). *Raisonnement et démarche clinique infirmière*. Paris : De Booeck-Estern

Direction Générale de la Santé, service de la planification et du réseau de soins. (2012). *Commission consultative pour le soutien des proches aidants actifs à domicile, rapport intermédiaire*. Genève : Département des affaires régionales de l'économie et de la santé.

International, N., AFEDI, & AQCSI. (2013). *Diagnostics infirmiers 2012-2014: Définitions et classification*. Elsevier Masson.

Jarvis, C. (2013). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé*. Québec : Chenelière édition. (chapitre : évaluation neurologique et Tâches de développement et de promotion de la santé à travers les cycles de la vie).

Le quotidien du médecin. (2007). *Le guide des examens biologiques*. En ligne :http://www.sfbc.asso.fr/sites/default/files/Guide%20exam%20bio%20(5)%2018-01-08.pdf

Prudhomme, C.H & Brun, M.F. (2005). *Neurologie, soins infirmiers dans les affections du système nerveux.* Paris : Edition Maloine.

Lavoie, J.P. & Guberman, N. (2009). Le partenariat professionnel-famille dans les soins aux personnes âgées. Un enjeu de reconnaissance. *Lien social et Politiques*, *62*, 137-148.

Scheerlinck, T. (2011). *La rééducation après une prothèse de hanche*. Bruxelles: Universitair Ziekenhuis Brussel. En ligne : http://patinfo.uzbrussel.be/folder/orthopedie/prothese_de_hanche.pdf

Service de chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil moteur. (2011). *Prothèse de hanche : mode d'emploi.* Genève : Hôpitaux universitaires de Genève. En ligne : http://www.hug-ge.ch/sites/interhug/files/documents/prothese_hanche__08_11.pdf

Trentham, B., Andreoli, A., Boaro, N., Velji, K. & Fancott, C. (2007). SBAR: A Shared Structure for Team Communication. Toronto: Toronto Rehabilitation Institute. En ligne : http://www.patientsafetyinstitute.ca/French/research/cpsiResearchCompetitions/2005/Documents/Velji/Deliverables/SBAR%20Communication%20Toolkit.pdf

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Léocadie Marie (chargée d'enseignement)

Enseignant-e-s :

Chargé-e-s d'enseignement : Marie Léocadie, José Alvarin, Sylvain Boloré, Wendy Pacini, Fabienne Terraneo, Séverine Lalive Rémy, Joëlle Grenier, Béatrice Bernard, Géraldine Bouvet, Liliane Douchamps, Aurèle Sagne, Lolita Loureiro, Murielle Szynalski, Karine Jaggi, Bénédicte Bourson, Aline forestier, Frédérique Debbiche.

Chargé-e-s de cours : Véronique Daudet, Mickaël Cennamo, Noelia Delicado, Marie-Josée Dubas

Assistant-e-s : Marie Couvez, Tobias Burckhardt

Descriptif validé le 20 janvier 2015 par

Sandrine Longet Di Pietro

Responsable de la filière Soins Infirmiers